



## Une association mal gérée par le président

Par **albigois**, le **08/04/2016** à **18:02**

bonjour. je suis rentré dans une association il y a sept mois au poste de trésorier il avait moins de 32000€, alors j'ai ouvert un autre compte bien sûr avec la participation des membres du bureau pour les trente mille euros pour les rembourser, et pour travailler avec ce que l'on a sur le premier compte, le mois dernier le président décide d'aller sur le compte bloquer, il réalise un virement à une société basée à l'étranger d'une somme de 1234€ pour les calendriers sans demander l'avis du membre de bureau, or pour les calendriers le devis était de 520€ les 400 pièces, le président est son ami. Puis huit jours après il m'a demandé le chéquier pour acheter la marchandise pour refaire le parking sans réunir les membres de l'association ils ont décidé cela à deux. Trois jours plus tard il retire 200€ sans l'accord du bureau, il continue de dépenser l'argent alors que nous n'en avons pas, il refuse de prendre les décisions avec moi, il ne me passe pas les factures pour faire ma comptabilité, or en est en avril ma situation est grave à un point où même la réunion devrait comme à son habitude chaque premier dimanche du mois. Je me suis alors déplacée et aucun membre n'était présent sauf lui, et il refuse de s'expliquer sur la manière dont il agit. Avec tous ces problèmes, je ne sais pas comment faire, j'aurais besoin d'une aide pour résoudre ces problèmes.